



Bassin minier Uni

pour la candidature au Patrimoine Mondial

édito

par Jean-François CARON
Président de l'Association Bassin Minier Uni

La France a donc choisi, allant ainsi à l'encontre des recommandations du Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial, de reporter l'examen de notre candidature à juin 2012. Si cela ne remet pas en cause la qualité et le bien-fondé de notre candidature, c'est une immense déception pour le Bassin minier au regard de l'énergie mobilisée et du travail accompli depuis huit ans : nous avons franchi toutes les étapes, nous étions prêts.

Mais les réactions que cette décision suscite sont très encourageantes. Nous avons reçu énormément de messages de soutien d'élus, de professionnels de tous les milieux, d'habitants, de la région et d'ailleurs. Tous expriment leur sentiment d'injustice, leur solidarité dans l'adversité, leur adhésion au projet, leur enthousiasme vis-à-vis de la démarche.

Au-delà de l'obtention du label lui-même, notre candidature a clairement produit de formidables effets ! Une vraie mise en mouvement de l'ensemble du territoire, une manière de regarder l'avenir, de s'y projeter, de s'y engager ; une solidarité, une manière de vivre ensemble.

2010 a été l'année qui a remis la mine et son histoire au centre de l'attention mondiale. Les mineurs chiliens coincés au fond de leurs galeries ont ému le monde entier. Un milliard de personnes ont reçu leur message, à la télévision et par internet. Cet événement est venu confirmer, s'il en était besoin, l'universalité de notre candidature.

Que cette année supplémentaire qui nous est imposée soit l'occasion d'élargir davantage la mobilisation, la victoire n'en sera que plus belle en 2012.

le journal de la candidature

2012

2011

Les mécanismes d'une candidature au Patrimoine mondial sont longs et complexes. Après le dépôt d'un dossier de candidature par un Etat auprès du Centre du Patrimoine mondial (étape que le Bassin minier a franchie en janvier 2010), suit une période d'instruction de 18 mois avant que la proposition d'inscription ne parvienne au Comité du Patrimoine mondial qui décide, lors de sa session annuelle, d'inscrire ou non le Bien sur la Liste. Chaque année, ne peuvent être présentées à ce Comité que deux demandes d'inscription par Etat.

Pour la session de 2011, trois dossiers français étaient en lice : Le Corbusier (présenté et différé en 2009), les Causses et Cévennes (présenté et différé en 2006 et 2009), et le Bassin

minier du Nord-Pas de Calais. Le Comité des Biens Français s'était positionné en faveur de Le Corbusier et du Bassin minier. Le gouvernement français a décidé de retenir Le Corbusier et les Causses et Cévennes.

Ni les fondements de la candidature du Bassin minier ni le dossier d'inscription déposé l'année dernière ne sont remis en cause par cette décision : le Bassin minier n'a pas été « recalé ». Son passage auprès du Comité du Patrimoine mondial a été repoussé à la session de juin 2012.



Les messages de soutien affluent. Ils émanent de tous les milieux : anciens mineurs, élus de la Région Nord-Pas de Calais, professionnels de la culture, du patrimoine, du tourisme, chefs d'entreprises, milieux associatifs, universitaires, habitants... EXTRAITS

[NOUS RESTONS BIEN SÛR PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS MAIS QUELLE DÉCEPTION] ... [À VOS CÔTÉS POUR CETTE ANNÉE DE PLUS] ... [ON CONTINUE LE COMBAT, CE N'EST QUE PARTIE REMISE] ... [NOUS SOMMES PROFONDÉMENT DÉÇUS, CETTE CANDIDATURE EST SANS DOUTE L'UNE DES PLUS FORTES DE SENS PAR SON ÉPAISSEUR SOCIALE, CELLE QU'AURAIT DÛ PORTER LA FRANCE SANS LA MOINDRE HÉSITATION] ... [DÉÇUS MAIS PAS VAINCUS] ... [IL NE FAUT PAS DÉSARMER ET REBONDIR TRÈS VITE POUR RESTER UNIS DANS CETTE AVENTURE] ... [NOUS N'ALLONS PAS NOUS LAISSER ABATTRE, ON REPART] ... [COURAGE, ON CONTINUE ENSEMBLE] ... [CETTE «BATAILLE» PERDUE SE TRANSFORMERA EN 2012 EN VICTOIRE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU NORD-PAS DE CALAIS] ... [CETTE CANDIDATURE A BEAUCOUP DE SENS POUR L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS] ... [À VOS CÔTÉS POUR QUE CETTE PROFONDE INJUSTICE DE SE REPRODUISE PAS] ... [LE COUP EST RUDE MAIS ON VA SE BATTRE, LA VICTOIRE N'EN SERA QUE PLUS BELLE !]

Tour d'horizon hors de nos frontières...



Jean-François Caron à Brasilia en Juillet 2010

Les équipes de Bassin Minier Uni et de la Mission Bassin Minier se sont rendues en 2010 à Brasilia pour se faire une idée de la manière dont se déroule un Comité du Patrimoine mondial. Le monde entier était là, avec des représentants de tous les peuples de la planète. Ce fut un moment intense et émouvant. Ce fut aussi un moment de fierté : le dossier du Bassin minier a atteint un tel niveau que des images « de chez nous » pourraient être commentées par des Cambodgiens ou des Mexicains, membres du Comité, qui décideront d'inscrire le Bassin minier.

Les contacts noués là-bas avec certains représentants des nations délibérantes, avec les délégués des autres sites en instance d'inscription seront précieux pour juin 2012. La candidature suscite de l'intérêt : le décalage avec d'autres dossiers, orientés vers les monuments, constitue un atout supplémentaire. Le Bassin minier touche du doigt l'universel !

Nous avons interviewé trois des personnes rencontrées : **Monsieur de Canson**, Délégué permanent adjoint de la France auprès de l'UNESCO, **Monsieur Gonthier**, Président du Parc Naturel National de la Réunion, et **Madame Marie-Eve Cortès**, Directrice du service du patrimoine de la ville d'Albi inscrits l'an dernier à Brasilia. Leurs témoignages apportent un éclairage très intéressant, à la fois sur les aspects techniques du Comité et sur les conséquences de l'inscription.

Place à la diplomatie

Attachée au Ministère des Affaires Etrangères, la Délégation permanente de la France est l'ambassade auprès de l'UNESCO. C'est l'ambassadeur ou son représentant qui défend les dossiers français lors des sessions annuelles du Comité du Patrimoine mondial. Une nouvelle ambassadrice a été nommée en décembre 2010 : Rama Yade.

Hubert de Canson, Délégué permanent adjoint de la France auprès de l'UNESCO, a défendu l'inscription de la cité épiscopale d'Albi et du Parc Naturel National de la Réunion lors de la session du Comité en août dernier à Brasilia. Il donne quelques précieux conseils et explications pour passer ce cap décisif. Le dossier « Bassin Minier Uni » est porté par tout un réseau d'acteurs. Les initiatives foisonnent. Le sérieux sait prendre des aspects festifs. Ecouter Monsieur de Canson parler de la manière dont se déroule un Comité du Patrimoine mondial, fait prendre conscience que le dossier du Bassin minier entrera prochainement dans un autre monde : celui, très codifié, de la diplomatie, avec l'impression que tout se joue avant la réunion et que tout va très vite.

BMU : Monsieur de Canson, comment se déroule un Comité du Patrimoine mondial pour l'équipe qui présente un dossier ?

H. de Canson : Si une délégation d'une dizaine de personnes est courante, seuls l'ambassadeur et le représentant du Ministère de la Culture auront la parole, et seulement dans le cas où une question serait posée par l'un des membres du Comité. Pas question ici de long plaidoyer ou d'effets oratoires. Les questions sont extrêmement précises et techniques. La réponse doit être apportée en deux minutes, sur le fond, et sans développer. Le déroulement d'une session du Comité peut sembler long pour ceux qui attendent impatiemment une décision. Mais outre les nouveaux dossiers d'inscription, il se consacre aussi au suivi des

sites déjà inscrits, à leur avenir ainsi qu'à la résolution des éventuels problèmes que pose leur gestion.

BMU : Tous les dossiers soumis à l'avis du Comité doivent présenter un fort intérêt. Comment s'opère le choix ?

H. de Canson : Les membres du Comité ont déjà une bonne idée de ce que sera sa décision avant de pénétrer dans la salle des débats. Pour la France, le sérieux d'un dossier est garanti par le fait qu'il a été sélectionné par l'Etat (en janvier 2010 pour le Bassin minier) qui s'est appuyé sur les avis des représentants des ministères qui ont suivi l'élaboration des dossiers. Interviennent également les échos que les membres du Comité ont pu avoir sur le Bien proposé et l'équipe qui le défend, les liens qui ont été développés avec d'autres sites similaires dans le monde. Le Comité s'appuie surtout sur l'avis rendu par les experts de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites). Tous ces aspects ont déjà pesé en amont sur sa réflexion. Les Etats sont souverains et le Comité seul se pro-

nonce mais l'avis des experts est très important et presque toujours suivi. Un document très pédagogique et synthétique peut aider à orienter le choix, bilingue ou mieux trilingue, anglais, espagnol et français, trois des langues de travail de l'UNESCO.

BMU : Sur quels atouts la délégation française peut-elle s'appuyer en ce qui concerne un dossier ?

H. de Canson : Dès que la décision française de présenter tel ou tel dossier sera officielle, les relations seront prises en charge par la Délégation permanente. Sa connaissance du dossier est donc cruciale et là aussi un travail pédagogique est essentiel pour qu'un dossier soit défendu avec conviction. Outre l'intégrité et l'authenticité, la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine, le sérieux de l'entité de gestion et surtout l'analyse comparative, sont les clés du succès et les atouts sur lesquels s'appuieront les membres de la délégation pour tenter d'obtenir l'inscription. La mobilisation des élus locaux et régionaux, celle de la presse, le soutien des autres sites déjà inscrits auront également un impact.

« C'est une belle aventure et j'espère que vous la vivrez aussi ! »

Marie-Eve Cortès
Responsable du service patrimoine
de la Ville d'Albi

→ Pour Marie-Eve Cortès, le résultat de l'inscription a été immédiat et spectaculaire : « le lendemain même de la décision, la fréquentation touristique de la cité épiscopale a bondi de 40% ! » Et ce, alors même qu'Albi n'est pas située sur un grand axe routier : il faut 1 heure pour venir de Toulouse ou des aéroports de Castres et Rodez. Aujourd'hui, « le phénomène est un peu retombé, mais l'intérêt reste vif : les gens planifient et préparent leur visite et ils viennent de plus loin », explique Madame Cortès. Comme les hôtels ont refusé 50% de clients de plus que les autres années, des nouveaux équipements d'accueil sont en projet.

Tout va très vite : dès que l'inscription a été connue, dans la nuit, les contacts presse ont commencé. A ce jour, 800 contacts ont été établis

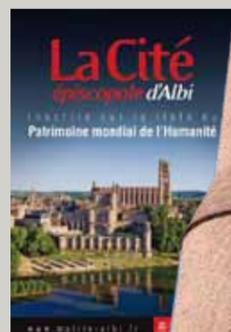
avec les journalistes, aussi bien des journaux français qu'étrangers, des journaux généralistes ou spécialisés, quelque fois pour un grand article très documenté, quelque fois juste pour un encart de type « idée de découverte ».

« Nous ne nous attendions pas à un tel afflux, dit encore Marie-Eve Cortès. Nous avons dû réorganiser le stationnement, trouver des solutions pour les cars de tourisme, les automobiles. Les gestionnaires de monuments sont en train de réfléchir aux cheminements proposés et aux mesures de protection des bâtiments ».

Le maire, désireux de faire participer la population, a lancé des états généraux et 5 ateliers sur les conséquences de l'inscription : économie et commerce, enseignement et recherche, culture et tourisme, tous les aspects de la vie collective sont abordés pour définir comment tirer le meilleur parti de l'inscription et rendre le territoire plus attractif pour les entreprises en France et à l'étranger. Des formations en histoire de l'art, langues étrangères, tourisme ont été développées. Un kit « ambassadeur d'Albi » est téléchargeable pour tous les citoyens qui voudraient relayer l'image de leur ville. « L'inscription, loin d'être un aboutissement, est le point de départ d'une dynamique collective, affirme Madame Cortès. Un comité d'éthique a été mis en place pour que les ventes d'objets souvenir et dérivés collent à l'image que nous voulons donner et respectent les valeurs de l'UNESCO ».

Avec un sentiment de fierté, les habitants redécouvrent leur cité. Dans la nuit du samedi au dimanche, le soir de l'inscription, comme il était très tard, pour informer les Albigeois de la bonne nouvelle, les cloches de la cathédrale ont sonné à toute volée durant une demi-heure, attirant sur le parvis une foule de personnes heureuses et fières. Un pique-nique a été organisé pour tous ceux qui avaient travaillé sur le dossier, y compris dont le rôle est indirect : par exemple, avoir veillé à rendre la cité propre et belle.

« Quand on voit les gens s'approprier l'inscription, c'est fabuleux. C'est énormément de travail, mais on ne gère que du positif et dans une carrière c'est exceptionnel, dit encore Madame Cortès. C'est une belle aventure et j'espère que vous la vivrez aussi. Bonne chance au Bassin Minier pour l'année prochaine ».



Le Comité du Patrimoine Mondial

Le Comité du Patrimoine mondial est composé de représentants de 21 Etats parties à la Convention. Il se réunit une fois par an et décide de l'inscription des sites sur la Liste du Patrimoine mondial. Il est renouvelé pour partie tous les deux ans. En 2011, il sera constitué des membres des Etats suivant : Afrique du Sud, Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Cambodge, Chine, Égypte, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Iraq, Jordanie, Mali, Mexique, Nigéria, Suède, Suisse, Thaïlande. En 2012, l'Australie, Bahreïn, la Barbade, le Brésil, la Chine, l'Égypte, la Jordanie et la Suède auront laissé la place à de nouveaux membres.

Dans le monde, d'autres témoins industriels et miniers déjà inscrits

Tous ceux qui portent ce dossier depuis l'origine en sont intimement persuadés : notre patrimoine minier est culturellement et industriellement original et inscrit profondément dans notre mémoire collective. Mais qu'apportons-nous en complément par rapport à la quinzaine de sites miniers qui a déjà obtenu l'inscription tant attendue ? La candidature doit faire la comparaison. Voici un aperçu de ce qu'en dit notre dossier.

Parmi les sites liés au charbon et à la sidérurgie, **Ironbridge Gorge** au Royaume-Uni symbolise la naissance de l'industrie dans le monde, au travers de la mise au point par Abraham Darby en 1709 du procédé permettant de faire de la fonte au coke. Le site concentre toute une série d'équipements : fonderies, ateliers, canaux, hauts fourneaux, logements. **Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen** en Allemagne possède une valeur architecturale incomparable : il illustre le très célèbre style architectural Bauhaus, qui allie cubisme et fonctionnalisme, appliqué à l'industrie, c'est un site monumental exceptionnel. **L'usine métallurgique de Völklingen**, en Allemagne également, est

unique dans l'histoire technologique des XIX^e et XX^e siècles. Avec ses hauts fourneaux produisant du saumon de fonte, il illustre la Révolution industrielle.



Complexe industriel de Zollverein (D)

Les sites liés à l'habitat ouvrier concernent tous l'industrie textile. Ils comprennent par exemple la ville de **New Lanark (GB)**. Témoin unique de l'organisation de la production, de la gestion et des relations de classe dans un esprit communautaire, cette cité textile a directement inspiré les architectes et industriels du XIX^e siècle dans la conception des cités ouvrières en Europe... dont celles du Bassin minier ! On peut encore citer **Saltaire**, toujours en Grande Bretagne. Ici, il s'agit de présenter l'urbanisation rapide liée au développement de l'industrie dans une approche philanthropique de la gestion de la main-d'œuvre, notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Une approche qui n'est pas sans rappeler celle du Bassin minier mais c'est le logement collectif qui a été privilégié.



New Lanark (GB)

Parmi les sites métallifères, **les mines de Rammelsberg et le centre historique de Golstar (D)** forment l'un des complexes miniers les plus anciens au monde : des terrils du X^e siècle y voisinent avec des voies de transport du XII^e siècle, des galeries et structures du XIII^e siècle, des maisons du XVIII^e siècle et une usine du XX^e siècle ! Dans **les mines de sel de Wieliczka – Bochnia** en Pologne, le visiteur peut découvrir toutes les étapes de l'évolution des techniques minières depuis le Moyen-Âge. **Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura**, au Chili, situées sur le plus grand gisement du monde, présentent des systèmes complets, depuis les infrastructures minières jusqu'aux logements ouvriers.

Au sein des sites miniers classés pour leur exceptionnel paysage, **le paysage de la Grande Montagne de Cuivre de Falun** (en Suède) est celui qui présente le plus de similitude avec notre dossier en termes de patrimoine technique et social. Il a conservé des bâtiments du XVII^e au XX^e siècle de très grande qualité. Mais la ressemblance s'arrête là : il s'agit du plus ancien site d'exploitation de cuivre. **Le paysage minier de Cornouailles et de l'ouest du Devon (GB)** est marqué par l'exploitation du cuivre, de l'étain et de l'arsenic. Il illustre les technologies minières des XVIII^e et XIX^e siècles et se caractérise par la « machine de Cornouailles », première pompe à exhaure utilisée dans l'industrie.



Paysage minier de Cornouailles (GB)

La mine est donc déjà noblement illustrée au sein du Patrimoine mondial. Sans parler des sites et des paysages qui n'ont pas demandé leur inscription mais qui participent également à l'histoire universelle de l'industrie minière. Le vaste bassin de la Ruhr, avec ses terrils bien intégrés dans le paysage, ou les géants européens des Midlands, du Yorkshire et de la Clyde en Grande Bretagne, pourraient eux aussi présenter des lettres de noblesse tout à fait dignes d'intérêt. Sans parler du bassin minier de Sorachi, au Japon, avec son paysage complet, depuis les puits de mines aux résidences, ou du bassin de Donbass en Ukraine, encore en activité, ou encore des vastes paysages plats des bassins de Pennsylvanie aux USA.



Bytom (POL)

Parmi tous ses grands témoins de l'histoire minière, qu'apporte alors de spécifique et d'unique le Bassin minier du Nord-Pas de Calais ?

→ Dans le Bien proposé à inscription, toutes les facettes de l'industrie minière sont représentées de manière linéaire et homogène : patrimoines technique, social, environnemental, culturel, réunis sous l'appellation « paysage culturel ». Le Bassin minier se distingue particulièrement par son habitat ouvrier qui constitue une véritable vitrine de 150 ans de politique sociale en matière de logement ouvrier.

→ La quasi mono-industrie qui caractérise le Bassin du Nord-Pas de Calais le distingue d'autres territoires en Europe qui ont connu une véritable diversification de leurs activités industrielles (Allemagne, Royaume-Uni, Pologne...), donnant des paysages complètement différents. Dans le Nord-Pas de Calais, l'industrie n'a pas tout recouvert et subsiste une grande permanence des espaces agricoles et ruraux, permettant une grande lisibilité du fonctionnement minier.

→ Contrairement à d'autres sites miniers déjà inscrits et qui portent une période chronologique limitée (XVIII^e siècle pour Blaenavon, années 1930 pour Zollverein), le Bassin minier présente une chronologie sans rupture, du XIX^e au XX^e siècle.

Son histoire a, en outre, été marquée par des événements d'ampleur européenne voire mondiale (Catastrophe dite de Courrières, deux guerres mondiales au cours desquelles le charbon avait une énorme valeur stratégique).

→ La quasi-totalité des éléments patrimoniaux proposés à l'inscription sont en gestion publique, ce qui garantit leur pérennité.

A observer aujourd'hui la Liste du Patrimoine mondial, la grande majorité des sites ou paysages industriels relève principalement soit des mines métallifères, soit de l'industrie textile. Seuls trois sites sont liés à l'industrie charbonnière : Ironbridge et Blaenavon au Royaume-Uni et Zollverein en Allemagne. Il est manifeste que le « Charbon », son industrie et son patrimoine apparaissent peu représentés sur la Liste. Dans ce contexte, le Bassin minier a décidément une carte à jouer...



« Un morceau de Patrimoine mondial, de l'autre côté de la planète, vous soutient »

Monsieur Gonthier
Président du Parc National de la Réunion

→ « En 2010, année de notre inscription, raconte Monsieur Gonthier, il y avait une attente très forte des Réunionnais car la procédure d'inscription avait déjà été repoussée une fois, pour donner la priorité à d'autres dossiers français, comme vous aujourd'hui. Et cette heureuse nouvelle a été vécue comme quelque chose d'extraordinaire, un peu comparable au premier pas de l'Homme sur la Lune. Nous étions une petite île difficilement localisable sur un planisphère. Du jour au lendemain, nous faisons la une de toutes les télévisions. La fierté était immense. L'inscription reconnaissait la réalité de la beauté de notre patrimoine naturel... et la qualité du travail que nous avons mené, pour que ce soit un projet de société, avec et par tous les Réunionnais ».

Des scientifiques, des passionnés de nature, des élus, la population, tous ont fait front commun pour monter un dossier digne de retenir l'attention du Comité. Le jour de l'inscription, le dossier est passé entre 19h et 19h30 heure locale, donc à 2h30 du matin à la Réunion, les 2 TV, RFO et Antenne Réunion, suivaient de près le déroulement de la rencontre de Brasilia. A la minute près, elles savaient ce qui se passait.

« Cela a été l'explosion de joie lorsque les Réunionnais ont su ! Ils ont eu des images en direct et j'étais à la radio locale pour commenter, explique Monsieur Gonthier. Au retour, un comité d'accueil avec tous les partenaires nous attendait et de grandes fêtes ont été organisées dans toute l'île ». Depuis l'inscription, la fréquentation de l'aéroport a augmenté de 10 à 15%.

Pour lui, « c'était un choix fort : 40% du territoire du Parc National est protégé. L'inscription s'est faite sur deux critères : un paysage unique et exceptionnel et une reconnaissance de la grande biodiversité présente à la Réunion ». Un facteur a joué favorablement : le Parc, structure stable et reconnue, est le garant d'une bonne gestion du Bien inscrit. Conseil général et Conseil régional soutenaient le dossier. La Région a engagé une politique d'écotourisme pour pouvoir faire face à la hausse de fréquentation sans nuire aux espaces protégés.

« On a eu cette joie de se dire que l'on changeait de catégorie, que l'on passait dans la cour des grands, dit Monsieur Gonthier. L'équipe a voulu faire passer ce sentiment aux Réunionnais. Cette inscription, elle nous concerne tous ; tous, nous devons respecter l'environnement. Le dossier symbolise cette volonté de vivre ensemble, avec ceux qui viendront visiter ce nouveau témoin du Patrimoine mondial et avec la Nature ».

« Cela mérite que l'on se batte pour faire reconnaître les racines de notre pays. Faites tout ce qu'il faut pour montrer que vous n'êtes pas seuls, pétitions, comités de soutiens, lobbying, presse. Et je voudrais vous dire pour finir qu'un morceau de Patrimoine mondial, de l'autre côté de la planète, vous soutient. Si vous n'êtes pas retenus cette année, continuez à vous battre, cela vaut la peine. Bonne chance pour 2012 ! ».

20 ans

mardi 21 déc 2010

de (re)nouveau au 9-9 bis

1990-2010

Le 21 décembre 1990, la dernière gaillette remontait du puits 9 marquant ainsi la fin de 270 années d'exploitation charbonnière en Nord-Pas de Calais. Depuis, le carreau de fosse 9-9 bis connaît une profonde mutation. Alors que sa destruction est envisagée, la fosse 9-9 bis est sauvée in extremis en 1993 par une procédure de classement au titre des Monuments Historiques qui souligne la valeur du site et la qualité architecturale des bâtiments de style néo-régionaliste. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi. Après l'inauguration de l'esplanade qui permet d'accueillir à nouveau les visiteurs sur ce site exceptionnel, Daniel Percheron, Président de Région, et le Préfet de Région, accompagnés des élus locaux,

ont posé la première pierre de ce qui sera bientôt une salle de concert unique au monde : le Métaphone. Imaginée par le précurseur du design sonore en France, Louis Dandrel, la salle elle-même se transformera en instrument de musique !

Pour marquer ces 20 ans de reconquête, le président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Monsieur Corbisez, a invité les habitants à participer à un événement poétique et convivial autour de ce renouveau : concerts, machines sonores, chansons minières, ... étaient au programme de cet anniversaire joliment fêté en musique et en lumière.

Le Boulon présente « une mine de femmes »



Le Boulon est le pôle régional des arts de la rue, installé sur une ancienne friche industrielle à Vieux Condé. L'association culturelle a acquis une forte notoriété grâce au festival « Les turbulentes » qu'elle organise chaque année depuis 13 ans. Le festival présente des spectacles de rue, des parades, fait place aux arts graphiques.

Dans le cadre du soutien à la création, en 2010, le Boulon a travaillé avec la compagnie Entre chien et loup, basée en Saône et Loire, et le Club BMU du Pays de Condé. Ils

ont collecté la parole de femmes de mineurs (dont certaines avaient elles-mêmes travaillé à la mine) et animé le café mémoire du Pays autour de cette thématique, en invitant des femmes de mineurs des bassins belges à participer à la collecte.

Un photographe, Christophe Raynaud de Lage, spécialiste des arts de la rue, a réalisé une série de portraits. Un ouvrage très illustré et un CD rassemblant les témoignages en sont issus. Ainsi que des installations intitulées « une mine de femmes », plastiques et sonores, qui ont été présentées au Boulon l'an dernier. « Loin des clichés misérabilistes, installations et témoignages retracent les rencontres entre le vécu quotidien et les grands moments de l'histoire, l'essor de l'industrie, les deux guerres mondiales, les catastrophes, la fermeture des puits, et sont plein de joie de vivre et d'allant » explique Madame Foucault, directrice du Boulon. Cette année, elle travaille avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le réseau BMU pour faire tourner ces installations, chacune regroupant des objets et une illustration sonore, sur le territoire régional et en Belgique.



Mineurs du Monde
世界矿工
Miners of the World
Mineiros do Mundo
عمال المناجم في العالم
Bergarbeiter der Welt
Górnicy Świata
Шахтёры Мира
Mineros del Mundo

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a officiellement lancé le projet Mineurs du Monde le 13 décembre 2010 par l'inauguration d'une exposition qui s'est tenue pendant un mois dans le hall du siège de Région.

Avec le soutien financier de :



Le projet PORTRAITS

BMU, en partenariat avec le C.P.I.E. la Chaîne des Terrils a mis en place, dès septembre 2010, une action ciblée sur des établissements scolaires du Bassin minier. Ce projet concerne 1 000 élèves, soit plus de 50 classes qui sont sensibilisées à la candidature du Bassin minier à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Les élèves, du CP au Bac pro, sont invités à découvrir le patrimoine qui les entoure avant de restituer leurs impressions sur des portraits, dessins, textes, ... qui constitueront un ouvrage, catalogue du Bassin minier vu par des jeunes du XXI^e siècle. Les portraits sont effectués en fonction d'un thème choisi en classe. Si nécessaire, des membres bénévoles des clubs BMU viennent en classe pour parler de la vie à la mine, de la sécurité... Quand le thème choisi ne peut pas être approfondi par les clubs, un intervenant extérieur peut assister la classe : par exemple, le Collège Jules Verne de Bully-les-Mines a choisi de travailler sur les harmonies et les fanfares. Ainsi, l'Harmonie de Grenay a-t-elle ouvert ses portes aux jeunes afin de leur parler de son histoire...

Ce projet est financé par TADAO, la Caisse d'Épargne Nord France Europe et la fondation SNCF.



Voyage en pays minier

Sur les territoires des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, un circuit donne à voir la richesse et la diversité d'un patrimoine faisant l'objet d'une candidature au « Patrimoine mondial de l'Unesco ». À partir de deux des quatre grands sites de la mémoire minière du Bassin du Nord-Pas de Calais que sont les carreaux de fosses du 11/19 à Loos-en-Gohelle et du 9/9bis à Oignies, le voyage proposé offre l'opportunité d'appréhender ce patrimoine façonné par l'exploitation charbonnière.

- **Départ et retour à la Base 11/19 à Loos-en-Gohelle**
Dates : 09 avril, 11 juin
- **Départ et retour au site du 9/9bis à Oignies**
Dates : 14 mai, 09 juillet

Pour plus de renseignements : Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin, 26 rue de la Paix 62300 Lens, 03 21 67 66 66 - www.tourisme-lenslievin.fr

Ce circuit-guidé a été élaboré par l'Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin en lien avec le Service patrimoine de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Bassin Minier Uni et la Mission Bassin Minier.

le journal de la candidature

N°10 - JANVIER 2011

- **Directeur de publication :** Jean-François CARON, Président
- **Directeur de la rédaction :** Catherine O'MIEL, Directrice
- **Ont participé à la rédaction de ce numéro :** Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Marie PATOU, association BMU
- **Crédits photos :** Parc National de la Réunion, Ville d'Albi, Mission Bassin Minier et Catherine BERTRAM, association BMU, Frédéric KOWALSKI, Centre Historique Minier de Lewarde, Le Boulon, Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Conseil régional Nord-Pas de Calais
- **Conception graphique :** Stéphane DESCAMPS
- **Impression :** QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours



ASSOCIATION BASSIN MINIER UNI
POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL
4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22
contact@bmu.fr / www.bmu.fr